

**NOTICE**  
**SUR LES MISSIONS**

DU

**DIOCESE DE QUEBEC,**

QUI SONT SECOURUES PAR L'ASSOCIATION DE LA

**PROPAGATION DE LA FOI.**

JANVIER, 1839. No. 1.



*Seminaire de Quebec*

QUÉBEC:

DE L'IMPRIMERIE DE FRÉCHETTE & CIE.,  
IMPRIMEURS ET LIBRAIRES, N<sup>o</sup>. 8, RUE LAMONTAGNE.

—♦♦♦♦—  
AVEC APPROBATION DES SUPÉRIEURS.

910  
206  
A851  
no. 1-5

---

**NOTE.**

La première édition de la Notice sur les missions du diocèse de Québec s'étant trouvée insuffisante pour répondre à l'empressement avec lequel un grand nombre de fidèles s'associent à l'œuvre sainte de la Propagation de la Foi, le conseil de l'Association, dans son désir de procurer aux nouveaux associés comme aux anciens la lecture gratuite de cette Notice, a résolu d'en donner une seconde édition.

Messrs. les Curés dans les paroisses desquels il s'est formé plus de sections de dix personnes qu'ils n'ont reçu d'exemplaires de la première édition, pourront s'en procurer de celle-ci, tant qu'elle ne sera pas épuisée, en s'adressant au secrétariat de l'Evêché.

Le conseil de l'Association désire qu'il soit bien entendu que personne n'ait le droit de recevoir gratuitement cette Notice qu'il ne soit chef d'une dizaine d'associés.

Pour l'instruction des nouveaux associés, on ajoutera à cette nouvelle édition la Notice sur l'œuvre de la Propagation de la Foi qui fut publiée en 1837, lors de l'établissement de cette pieuse Association.

---

**AVANT-PROPOS.**

**L**ASSOCIATION de la *Propagation de la Foi* établie dans le diocèse de Québec, en vertu d'un Bref de Notre Saint Père le Pape Grégoire XVI, en date du 28 février 1836, a pour but par ses prières et ses aumônes, de répandre les lumières de l'évangile parmi les nations sauvages qui habitent le Canada. Elle n'oublie pas non plus, dans l'exercice de sa charité, ceux de nos frères catholiques qui sont dispersés dans les nouveaux établissemens du pays, et qui se trouvent exposés à oublier ou à perdre leur religion, par l'éloignement où ils sont de prêtres qui leur en rappellent les principes ainsi que les devoirs.

Les sommes allouées par le conseil de l'Association pour les missions qui sont l'objet de sa sollicitude sont employées, 1o. A procurer, en tout ou en partie, aux missionnaires, la vie, le vêtement et le logement, et à subvenir aux dépenses que nécessitent les voyages qu'ils sont tenus de faire, pour remplir les obligations de leur ministère.

24156

29. A la construction et à l'entretien des chapelles qu'il faut aussi fournir d'ornemens, de vases sacrés et des autres objets nécessaires au culte.

30. A l'établissement d'écoles pour l'instruction des enfans, et à les pourvoir des livres nécessaires.

40. A l'impression de catéchismes et de petits livres de prières, pour les nations sauvages, et à la diffusion de catéchismes en langue française et en langue anglaise, ainsi que de quelques autres livres de religion et de controverse, parmi nos frères catholiques des townships et autres lieux qui sont privés de la résidence de prêtres.

50. A mettre les missionnaires en état de faire quelques petits présens à ceux qu'ils sont chargés d'évangéliser, surtout aux sauvages ; tels que croix, médailles, chapelets, images, etc.

Nous publions aujourd'hui une Notice sur chacune des missions qui sont ainsi secourues par l'Association. Cette Notice sera lue avec intérêt par tous ceux qui contribuent à la bonne œuvre, ou qui désireraient y contribuer à l'avenir. Pour leur satisfaction, nous avons dessein de publier

chaque année les détails que nous recevons sur l'état des missions qui se font chez les sauvages. Les missions de l'intérieur du diocèse n'offrant pas le même intérêt, nous n'en parlerons désormais que lorsqu'il s'y passera quelque chose de bien remarquable et de plus particulièrement propre à édifier les lecteurs.

La présente Notice aussi bien que celles que nous publierons par la suite sur les missions qui ont part aux bienfaits de l'Association, seront données gratuitement aux chefs ou collecteurs de dizaines qui en auront la propriété, et qui seront tenus d'en donner communication à leurs neuf autres co-associés.

Cette publication se fait sous l'inspection du conseil de l'Association, et avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique.

## MISSION DE LA COLOMBIE.

**L**A mission de la *Colombie* comprend toute cette partie du territoire britannique qui est située entre la Mer Pacifique et les Montagnes-de-Roches. Ce territoire est habité par des sauvages d'habitudes assez douces, mais fort attachés à la polygamie : ce qui rendra leur conversion difficile, comme l'a été celle de tous les peuples où régnait cette coutume. Il renferme aussi un assez grand nombre de canadiens qui s'y sont établis et se sont mariés à des sauvagesses, après avoir fini leur temps de service auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui y fait le commerce de pelleteries. Ces canadiens ont déjà commencé à bâtir une chapelle dans l'espérance d'avoir bientôt au milieu d'eux des ministres de leur religion.

Aucun prêtre n'a encore visité ce territoire où l'on ne peut se rendre qu'en faisant un trajet d'environ deux mille lieues à travers le continent de l'Amérique, ou d'environ six mille lieues, si le voyage se fait par mer en faisant le tour de l'Amérique par le Cap-Horn. Cette année, deux prêtres, remplis de zèle pour le salut des âmes, ont dit un adieu peut-être éternel à leurs parens, à leurs amis et à leur patrie, pour aller répandre les lumières de la foi chez les sauvages infidèles qui habitent ce territoire, et pour les faire briller de nouveau aux yeux de ceux de leurs compatriotes qui s'y sont établis. L'un est *Mr. François Norbert*

*Blanchet*, en dernier lieu curé de Soulanges. Il est muni des plus amples pouvoirs de la part de l'évêque de Québec, qui l'a fait son grand-vicaire. L'autre est *Mr. Modeste Demers*, qui avant de se mettre en route pour la Colombie, avait déjà passé une année à la Rivière-rouge auprès de l'évêque de Juliopolis, en attendant qu'il lui fût possible de suivre l'attrait qui le portait, aussi bien que son digne confrère, à se consacrer à cette mission.

La Compagnie de la Baie d'Hudson doit favoriser l'établissement de cette nouvelle et importante mission : déjà elle a eu la générosité d'accorder à nos missionnaires un passage *gratis* sur un des canots qu'elle a envoyés, le printemps dernier, à la Colombie. Il est remarquable que cette Compagnie dont la plupart des membres sont protestans, montre tant de libéralité envers des prêtres chargés de propager une croyance différente de la leur. Sa bienveillance à l'égard des missionnaires catholiques ne se borne pas seulement à ceux de la Colombie ; depuis long-temps ceux de la Rivière-rouge en ont fait l'épreuve, et ceux du lac Abbitibi et du St. Maurice n'ont qu'à se louer des attentions qu'ils ont éprouvées de la part des bourgeois ou employés de la Compagnie, et de l'aide qu'ils en ont reçue pour l'objet de leur mission.

Les nations sauvages qui habitent le territoire de la Colombie étaient continuellement en guerre les unes avec les autres, lorsque les blancs y firent leur premier établissement. Il paraît cependant que ceux-ci ont trouvé moyen d'apaiser en partie leur animosités ; car elles

sont maintenant sur un pied plus pacifique. Ces nations parlant des langues différentes qui n'ont aucun rapport entr'elles, nos missionnaires auront bien des obstacles à surmonter avant de se mettre en état de faire connaître à chacune d'elles les vérités de notre sainte religion. Espérons que leurs efforts triompheront de ces obstacles, aidés qu'ils seront par les prières ferventes des ames pieuses du Canada qui prennent un si vif intérêt au succès de leur mission.

---

#### MISSION DU ST. MAURICE.

**C**ETTE mission renferme deux postes principaux où les sauvages se réunissent dans un certain temps de l'année pour la traite des pelleteries avec les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces postes sont appelés *Warmontashingen* et *Obedjiwan*, et sont situés dans la profondeur de la Rivière St. Maurice, le premier à 100 lieues, et le second à 145 lieues des Trois-Rivières. On ne peut s'y rendre qu'en canot, après quinze ou vingt jours de marche. Les sauvages qui s'y rassemblent et qu'on appelle *Têtes-de-boule*, forment une population de 170 à 180 ames, et montrent les plus heureuses dispositions à devenir de fervens chrétiens. Ils ont été visités, l'année dernière, par Mr. Dumoulin, curé d'Yamachiche, et cette année, par le même prêtre accompagné de Mr. Jacques Harper, vicaire des Trois-Rivières.

Nous nous faisons un plaisir de donner ici des extraits des lettres où Mr. Dumoulin rend compte de sa mission, persuadé qu'ils seront lus avec intérêt par les personnes qui ont à cœur la conversion des infidèles.

#### *Lettre de Mr. Dumoulin à Mgr. l'évêque de Québec.*

Yamachiche, 17 juillet 1837.

Monseigneur,

JE me hâte de donner à Votre Grandeur un rapport abrégé de la mission du St. Maurice, à laquelle elle prend un si grand intérêt.

Parti des Trois-Rivières le 13 juin, je suis arrivé à Warmontashingen le jour de la St. Pierre, assez à temps pour y célébrer la sainte messe. J'y ai trouvé tous les sauvages de ce poste. Jamais je n'ai vu d'infidèles mieux disposés à recevoir les lumières du christianisme. Ils ont été non seulement assidus aux catéchismes qui duraient la plus grande partie du jour, mais continuellement occupés à se montrer mutuellement ce qu'ils avaient pu retenir des instructions, et cela jusqu'à 11 heures du soir et minuit. Dans le peu de temps que j'ai pu leur donner, et qui n'a été que de 13 jours, ils ont appris, 1o. combien il y a de personnes en Dieu; 2o. les principaux mystères de la religion; 3o. l'oraison dominicale; 4o. à faire le signe de la croix (le tout en leur langue), ainsi que trois petits